


# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



## Rapport d'évaluation Formation conduisant à un diplôme conférant le grade de licence

### Diplôme d'études en architecture

- École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de l'établissement

L'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne (ENSASE) est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de la culture et de la communication. Elle a été fondée en 1971 en même temps que l'Université Jean Monnet, pilote du Pôle universitaire de Saint-Étienne auquel l'ENSASE appartient.

D'une capacité d'accueil de 520 étudiants (498 en 2014), l'ENSASE est implantée en centre-ville, ce qui offre aux étudiants une facilité d'accès à de multiples services ou commerces. Cette situation symbolise aussi la volonté d'un lien fort avec le territoire local.

L'ENSASE fait partie des trois écoles publiques d'architecture de la région Rhône-Alpes, à côté des ENSA (Ecoles nationales supérieures d'architecture) de Lyon et de Grenoble avec lesquelles elle mène des actions communes (observatoire des débouchés) ou gère le groupement d'intérêt public des grands ateliers de l'Isle d'Abeau. Elle fait aussi partie de l'Alliance des Grandes Écoles Rhône-Alpes Auvergne, ce qui permet une inscription dans des programmes d'innovation pédagogique ou dans un cadre de mutualisations pour des projets inter-écoles. Par ses partenariats, la région Rhône-Alpes est également un appui à la réalisation de projets internationaux et permet à l'école de poursuivre régulièrement des coopérations avec la Chine (Shanghai) et l'Arménie (Erevan).

L'établissement délivre les deux diplômes de la formation d'architecte, le diplôme d'études en architecture (DEEA) à l'issue d'un cursus d'études de trois années, et le diplôme d'état d'architecte (DEA) à l'issue de deux années d'études supplémentaires. Elle offre aussi la possibilité de poursuivre la formation conduisant à l'obtention de l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) et prépare, en coopération avec l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne et l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne, au master commun *Espace public. Design, architecture, pratiques* (architecte, paysagiste ou designer des espaces publics).

## Périmètre de la formation

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : ENSA Saint-Étienne, 1 Rue du Buisson, 42 000 Saint-Étienne et les Grands ateliers de l'Isle d'Abeau, Boulevard de Villefontaine, 38 092 Villefontaine.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation du diplôme

La formation conduisant au DEEA vise à établir un 1<sup>er</sup> socle de compétences afférentes à la profession : maîtrise de la conception architecturale et urbaine, capacité d'adaptation aux échelles d'intervention, analyse critique des situations et estimation des enjeux, conduite du processus d'édification bâtie ou de configuration territoriale, développement de la créativité et de l'esprit d'innovation, accession aux moyens d'une fonction de conseil ou de transmission dans le domaine de l'architecture. Ces multiples aspects se fondent sur la maîtrise de différents outils d'analyse et de restitution, la confrontation à des méthodes de créativité, et font appel à une ouverture à la pluridisciplinarité, voire à l'interdisciplinarité.

Le 1<sup>er</sup> cycle est organisé en six semestres sur trois années et se structure en trois unités d'enseignement (UE) par semestre auxquelles s'ajoutent trois UE sur l'ensemble du cursus de licence, associées aux stages et au rapport d'études.

Les UE, ne sont ni thématiques, ni disciplinaires mais fonctionnelles, c'est à dire qu'elles regroupent les enseignements en trois catégories : apprentissage du projet, enseignements en complémentarité - thèmes ou objets communs - et enseignements utiles au projet, enseignements magistraux ou dits autonomes. Elles intègrent au moins deux enseignements en cohérence scientifique et pédagogique. Elles se déroulent en parallèle sur le semestre.

## Synthèse de l'évaluation

### Appréciation globale :

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La formation a mis en place et essaie de développer (par des plates-formes pédagogiques) les moyens et les outils pédagogiques de ses principaux objectifs : centrage sur le projet et collaboration des disciplines à l'enrichissement de celui-ci. Les objectifs, la structure et les orientations des enseignements paraissent de qualité mais la difficulté d'en connaître les contenus (seuls ceux des champs sont exposés) ne permet pas de réellement le vérifier.

La formation a l'ambition, pour ses étudiants, d'une ouverture au monde et à son écosystème pour une compréhension la plus aboutie possible. Cela suppose des capacités d'adaptation et de communication et doit conduire à une éthique liée au respect de la diversité (cultures, sociétés, etc.), en particulier. Elle oriente ses efforts en vue de nourrir les moyens d'une pratique responsable face aux questions environnementales, de protection des ressources, de développement viable ou soutenable. Si les fondamentaux théoriques restent à développer, certains enseignements s'y rapportent clairement à partir de la 2<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle.

Centrée sur le projet, la formation veut s'assurer au mieux d'une mobilisation des savoirs et savoirs faire qui garantissent un niveau d'autonomie initial pour penser et configurer l'espace architectural, le territoire urbain, assurer une pleine conscience des questions environnementales. Elle développe plusieurs objectifs parallèles et complémentaires : apports de connaissances nécessaires dans un domaine précis, développement de l'apprentissage méthodologique, ouverture à la vie professionnelle, réalisation de projets ou études, connaissance du monde extérieur. La part des apports liés à la maîtrise des différents outils d'analyse et de restitution et à la confrontation à des méthodes de créativité pourrait être mieux précisée, au regard de la formation complète DDEA/DEA.

L'importance de la spécificité territoriale, marquée en particulier par un legs industriel majeur, d'une part, et d'autre part, par une forte ruralité, guide certains objectifs. Dès les débuts de la formation, en 1<sup>ère</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle, des expériences de confrontation au contexte local peuvent être conduites.

La principale orientation pédagogique correspond donc au centrage sur le projet architectural et urbain, environ un tiers du temps et la moitié des crédits semestriels y sont consacrés. Sur la base de ce positionnement professionnalisant logique, il est tenté une collaboration, la meilleure possible, avec les autres/d'autres disciplines. La structure des unités d'enseignement, - projet et savoirs associés, d'une part, et d'autre part, des unités d'enseignement affectées aux connaissances complémentaires et utiles au projet, paraît pouvoir conduire à une approche collaborative des disciplines. La multiplicité des situations pédagogiques, atelier ou studio, expérimentation, exercices extra-muros, permet un enrichissement du socle pédagogique.

L'organisation des stages (ouvrier et de première pratique) est réalisée selon les règles instituées, leur durée paraît toutefois limitée (6 semaines). La demande pressante des étudiants de convention pour des stages libres montre l'insuffisance de durée des stages obligatoires, aussi bien ouvrier que de première pratique, et suggère le besoin d'une meilleure et véritable immersion professionnelle, difficile à obtenir avec des durées trop courtes que ce soit pour valider des choix d'entrée dans le monde du travail, de poursuite d'études d'architecture ou de réorientation. Les offres de stages sont transmises aux étudiants mais l'accompagnement assuré par une personne chargée de la vie étudiante n'est plus actif depuis quatre ans. Existe-t-il un suivi assuré par les enseignants ? Par ailleurs, le dossier ne précise pas la nature des entreprises d'accueil (agences d'architecture, entreprises de construction, bureaux d'études ?).

Sur la période 2009-2013, le 1<sup>er</sup> cycle a accueilli en moyenne annuelle plus de 270 étudiants. La 1<sup>ère</sup> année compte en moyenne environ 110 étudiants. On constate un fort taux d'échec (de l'ordre de 25%) entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> année, et donc l'existence d'un problème de recrutement ou de mise à niveau des élèves en provenance des baccalauréats professionnels. Les 75% de ceux qui réussissent en trois années correspondent aux 75% des passages entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> année de la cohorte entrante et confirment cette carence. En 2013-2014, on constate également une hémorragie des effectifs après la 2<sup>ème</sup> année (de l'ordre de 25%), sans explicitation dans le dossier. S'agit-il d'abandons, d'une autre 3<sup>ème</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle ? Si c'est de ce dernier cas dont il s'agit, quelles sont les causes de cette hémorragie ?

- Dispositifs d'aide à la réussite

L'école se propose d'offrir aux étudiants du 1<sup>er</sup> cycle des conditions pédagogiques optimales et un taux d'encadrement « confortable ». Les enseignants sont engagés dans le champ de la formation, donc dans le soutien aux étudiants et pour chaque semestre ou champ disciplinaire, un enseignant est désigné comme référent auprès des étudiants (et également auprès de l'administration). Par ailleurs, pour tous les enseignements (mis à part le projet) des sessions de rattrapage sont prévues. En cas d'échec, il reste possible de passer en semestre suivant sur avis de la commission des métiers et de l'orientation (CMO).

Les mobilités étudiantes en échange pédagogique prennent place au cours du 2<sup>ème</sup> cycle. Mais dès le 1<sup>er</sup> cycle, des voyages d'études sont organisés à l'étranger. L'ouverture aux cultures et sociétés diverses, énoncée dans les objectifs, se transcrit par la mise en place des moyens et occasions pour chaque étudiant de réaliser au moins un projet international durant son cursus (échange, stage, voyage, projet, etc.).

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

L'insertion professionnelle par ce diplôme est extrêmement faible, la plupart (hors abandon bien sûr) des étudiants poursuit en 2<sup>ème</sup> cycle (DEA). Un chargé de mission à l'insertion professionnelle fait partie des personnels administratifs, y compris pour analyser les débouchés des titulaires du DEEA. Une formation en alternance est envisagée pour le 1<sup>er</sup> cycle dans l'objectif de mieux professionnaliser les titulaires du diplôme, la durée des stages est actuellement trop limitée dans cette optique d'insertion professionnelle.

- Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique du 1<sup>er</sup> cycle est constituée de 21 intervenants en 1<sup>ère</sup> année, dont 11 permanents, 22 en 2<sup>ème</sup> année pour 9 permanents et 25 en 3<sup>ème</sup> année dont 8 permanents. Le corps enseignant se compose de 15 titulaires, 12 associés et 40 contractuels. Deux-tiers des titulaires enseignent en atelier de projet (TPPAU) ainsi que près de la moitié des associés. Les enseignants de projet sont en règle générale coordinateurs de semestre et il est organisé aussi une coordination des champs disciplinaires.

Les instances de gouvernance sont conformes. Du côté administratif, le pôle formation est composé de sept personnes, deux à la direction des études, trois à la scolarité et deux à l'insertion professionnelle et aux relations internationales.

Les coordinateurs de semestres et de champs disciplinaires apparaissent comme une structure de pilotage adéquate, il est nécessaire de vérifier les modes de communication entre ces coordinateurs. La commission pour la pédagogie et la recherche (CPR) s'assure du suivi du programme pédagogique et peut être un lieu d'échanges et de débats favorable.

Le dossier est assez lacunaire, il manque des pièces jointes associées aux articles, ce qui ne permet pas une analyse-critique approfondie et fondée sur des éléments suffisamment précis. Par exemple les flux étudiants sur l'ensemble du cursus sont imprécis, leur suivi est très difficile, le contenu des enseignements n'est pas communiqué (seuls les titres des unités d'enseignement apparaissent). Cependant l'autoévaluation finale est de bonne qualité.

#### Points forts :

- Une orientation pédagogique qui se propose de centrer la formation sur le projet architectural et urbain et d'y faire collaborer au mieux les autres/d'autres disciplines.
- Des éléments notables pour développer une attitude ou une position de conception, c'est à dire une pensée, une philosophie, une éthique préalable à la définition d'un projet et à son processus de développement.
- Un équilibre entre les approches de l'échelle architecturale et celles d'autres échelles, urbaine, paysagère, territoriale.
- Des apports des sciences et techniques pour l'architecture et au moins un semestre d'atelier de projet de construction.
- Une préoccupation pour le territoire d'inscription, héritage industriel et ruralité, dès la licence.
- Une équipe pédagogique qui permet un encadrement assez étroit et suivi avec des référents par semestre et champ disciplinaire.

### Points faibles :

- Le dossier de présentation de la formation est lacunaire.
- La faible réussite de la 1<sup>ère</sup> année (25% d'échecs).
- La durée des stages obligatoires paraît trop courte pour une immersion suffisante.
- L'attention à l'acquisition de la langue anglaise n'apparaît pas vraiment pour des étudiants qui en auront de plus en plus besoin à un bon niveau permettant de travailler, d'échanger, d'accéder aux revues scientifiques ou d'étudier à l'étranger.
- Le manque de précision de la vocation de professionnalisation du diplôme.
- La présence trop peu apparente des questions environnementales, écologiques et énergétiques dès le 1<sup>er</sup> cycle et qui feront le futur des étudiants.

### Recommandations pour l'établissement :

Il paraît nécessaire de s'atteler à la question du passage de la 1<sup>ère</sup> à la 2<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle et donc de réfléchir à l'amélioration du mode de recrutement et à la mise en place d'un module de mise à niveau, notamment à l'attention des étudiants en provenance des baccalauréats professionnels. Il convient aussi de vérifier le mouvement d'apparente hémorragie en 3<sup>ème</sup> année.

En lien avec ce qui précède, il faudrait renforcer davantage encore l'implication des enseignants dans l'encadrement et le suivi des étudiants même si l'existence des référents indique une structuration en cours. La communication entre les référents, et plus largement entre les enseignants, mérite d'être activée de façon prégnante.

Malgré le fait que l'on puisse les considérer comme des points allant de soi, il reste encore nécessaire de mieux intégrer ou montrer l'intégration des questions énergétiques, écologiques et environnementales dans la formation et dans cette optique de clarifier, voire de redéfinir, les positions entre théorie de la conception et méthodologie du projet.

Il est aussi de plus en plus indispensable de faire parvenir le niveau d'anglais au score suffisant qui permet de travailler, d'échanger, d'accéder aux revues scientifiques et bien sûr d'étudier à l'étranger.

La question des stages, aussi bien « ouvrier » que de « première pratique » correspond également l'un des points capitaux qui mérite réflexion, non seulement quant à la durée des stages, mais aussi dans leurs objectifs, leur suivi et la qualité des rapports de stage.

Dans le cadre de l'interdisciplinarité en construction ou déjà existante, dans ou hors du temps d'atelier, il faut insister sur une recommandation émise lors de la précédente évaluation de l'AERES qui indique la nécessité de renforcer la collaboration entre recherche théorique et pratique opérationnel et qui insiste sur l'importance des collaborations universitaires.

# Observations de l'établissement

## **Observations du directeur sur le rapport d'évaluation du Diplôme d'Etudes en Architecture (DEEA)**

La méthode d'évaluation retenue par le Haut Conseil comporte une analyse sur dossier sans rencontre des acteurs du processus pédagogique, enseignants et administratifs, ni échange avec eux. Elle permet de donner un avis à partir d'un dossier d'auto-évaluation sur les façons dont l'établissement organise cette formation, la pilote et en diffuse son contenu et sa pertinence.

L'évaluation intervient à un moment charnière, à l'issue d'une première année d'application du nouveau programme pédagogique. L'élaboration de ce dernier a généré un travail fin et conséquent, mobilisant pendant un an les communautés étudiante, enseignante et administrative.

A partir d'un bilan dressé par tous et de l'évaluation précédente de l'AERES, le nouveau programme ambitionne de répondre à l'ensemble des points soulevés et des conseils délivrés. En particulier, il s'attache à mettre la démarche de projet au cœur du projet pédagogique, à le nourrir par des apports des disciplines issues des sciences « dures » ou humaines et sociales, à inscrire la collaboration avec les autres établissements stéphanois d'enseignement supérieur par le biais de semestres communs ou de mineures, à renforcer les collaborations internationales par des échanges denses et multiformes, à consacrer le lien pédagogie-recherche, déjà ancien à l'école mais renouvelé avec la création du laboratoire de recherche, à mettre au cœur de tous les enseignements les enjeux du développement durable, à assurer un suivi personnalisé des étudiants et un accompagnement dans la vie professionnelle.

L'auto-évaluation préalable à l'expertise de l'HCERES a été conclusive à l'élaboration de ce nouveau programme pédagogique.

### **POINTS FORTS RELEVÉS PAR LES EXPERTS :**

L'évaluation des experts de l'HCERES souligne les atouts du projet pédagogique partagé mis en œuvre à l'école, en particulier :

- l'apprentissage d'une pensée et d'une éthique,
- le centrage de la pédagogie sur le projet et la collaboration des disciplines à l'enrichissement de celui-ci,
- l'équilibre entre les échelles architecturales, urbaines et paysagères,
- le lien fort avec le territoire, tout en offrant une ouverture au monde et à son écosystème,
- un apport solide des sciences et techniques,
- l'apprentissage d'une pratique responsable de développement durable,
- les conditions pédagogiques optimales avec un taux d'encadrement élevé.



#### **PRECISION DANS LA PRESENTATION GENERALE DE L'ETABLISSEMENT :**

Outre le diplôme d'étude en architecture (DEEA) valant grade de licence, le diplôme d'Etat d'architecte (DEA) valant grade de master, l'habilitation à l'exercice à la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP), l'ENSASE délivre le master Espaces publics avec l'université de Saint-Etienne et l'Ecole supérieure d'art et design.

L'ENSASE a depuis le décret du 20 juillet 2005 la capacité à encadrer des thèses ; le doctorat en architecture étant délivré par l'Université de Lyon avec laquelle l'école est membre associée.

#### **PRECISIONS AU REGARD D'INTERPRETATIONS ERRONNEES :**

##### ***« Difficultés de connaître le contenu de la pédagogie » :***

Le programme pédagogique, évoqué supra, est édité sous forme d'un ouvrage de 140 pages. L'éditorial, cosigné par la présidente du Conseil d'Administration, le président de la Commission de la pédagogie et de la recherche et le directeur de l'établissement témoigne de l'adhésion collective au document. Il souligne trois évolutions ambitieuses par rapport au précédent programme:

- la création de plates-formes pédagogiques en atelier d'architecture qui renforcent la transversalité des enseignements,
- le développement de l'enseignement informatique pour permettre aux diplômés de l'école d'être des acteurs du déploiement du numérique dans le bâtiment (maquette numérique *BIM*, ville intelligente *smartcity...*),
- la structuration du parcours recherche conçu comme une voie d'accès au doctorat en architecture.

Le corps de l'ouvrage est constitué d'une présentation générale des enseignements, de tableaux d'organisation des unités d'enseignement avec les ECTS afférentes et de 121 fiches pédagogiques détaillant chacune les objectifs, le contenu pédagogique, le type de cours et le mode d'évaluation.

Les experts ne semblent pas avoir eu à disposition ce document.

##### ***« Insuffisance du nombre de stages » :***

L'arrêté du 20 juillet 2005 relatif au cycle de formation des études en architecture conduisant au DEEA prévoit deux stages en premier cycle. Ces stages obligatoires permettent à l'étudiant d'appréhender la diversité des pratiques professionnelles. La durée des stages de l'ENSASE respecte cet arrêté.

La demande de stage libre s'explique par le fait que des étudiants ayant validé une partie des UE d'un semestre souhaitent valoriser leur temps disponible pour vivre une expérience complémentaire dans l'exercice de leur domaine professionnel. L'école les encourage à rechercher des stages longs à l'étranger en mettant à leur disposition les contacts du réseau des établissements avec lesquels des partenariats ont été noués.

##### ***« Insuffisance du suivi des stages » :***

Pour chaque stage obligatoire dans le cursus de formation, la préparation, le suivi du stage ainsi que son évaluation sont assurés par un enseignant. Les étudiants, avec l'aide de leurs enseignants, recherchent et proposent des structures d'accueil. L'enseignant suit l'étudiant tout au long de la durée du stage. A l'issue, un rapport est soumis à l'enseignant responsable. Une fois évalué et validé, l'étudiant se voit attribuer des crédits ECTS.

En cycle licence, deux stages sont obligatoires : en fin de première année, un stage dit « ouvrier » de deux semaines, en 3ème année, un stage de « première pratique » d'un mois à temps plein en France ou à l'étranger :

- Le stage ouvrier et/ou de suivi de chantier a une durée de deux semaines et 10 heures encadrées. La préparation des étudiants à ce stage est assurée par les enseignants de l'UE. Il est en principe positionné au second semestre du premier cycle. Le stage se déroule dans toute

structure intervenant dans la production du cadre bâti (entreprises de bâtiment ou travaux publics, artisans, chantiers de fouilles archéologiques ou de restauration du patrimoine, etc...) en France ou à l'étranger. Il pourra être effectué soit en deux périodes de une semaine dans le même organisme d'accueil pendant l'année académique ou en totalité pendant l'été qui sépare la première et la deuxième année à l'exclusion du mois de septembre.

- le stage de première expérience pratique professionnelle a une durée de 4 semaines et 10 heures encadrées. L'enseignant coordonnateur vérifie avec les enseignants si les activités du stage sont cohérentes avec les différents champs disciplinaires du cursus, il vérifie également que les objectifs pédagogiques du stage sont atteints. Ce stage devra se dérouler dans toute structure intervenant dans la conception architecturale ou urbaine (collectivité locale, agence d'architecture ou d'urbanisme, administration d'Etat, etc...) en France ou à l'étranger.

Le récent partenariat a été établi avec L'Ecole du bâtiment de Felletin regroupant un lycée professionnel, un lycée technologique et un CFA. Ce berceau des « maçons creusois » depuis le moyen-âge pourra accueillir le stage ouvrier de la majorité des étudiants de l'ENSASE.

**« Taux d'échec de 25% en première année » :**

Deux données, de forme et de fond, influent sur cette constatation et doivent être considérées :

D'une part, avec un achèvement de l'année universitaire au 1<sup>er</sup> septembre, un étudiant n'ayant pas terminé par exemple son rapport de stage se voit comptabilisé comme redoublant mais autorisé à suivre le cursus de 2<sup>nd</sup> année en rendant son rapport de stage les semaines suivantes.

Un recul de la fin de l'année universitaire en décembre ou même février de l'année civile suivante, comme dans certaines ENSA, réduirait de façon significative le nombre de redoublants « administratifs ».

D'autre part, contrairement aux autres pays européens, la diffusion de la culture architecturale est proche du néant au lycée et dans la société civile en général.

L'école s'attache à recruter des candidats présentant une motivation, des aptitudes, et une appétence plutôt que ceux présentant un vernis culturel, d'acquisition récente et superficielle.

L'apprentissage délivré en première année fournit un socle de fondamentaux qui doit être impérativement acquis. Si un éventuel redoublement est nécessaire, il sécurise l'ensemble du parcours restant et génère à l'issue d'excellents PFE.

Parallèlement, l'école prend ses responsabilités et développe l'acculturation des scolaires. Pour rappel, le programme d'Education Artistique et Culturelle développe 13 journées de sensibilisation par an avec en 2012-2013 : 18 Classes de maternelle et primaire soit 410 élèves, 13 Classes de collège soit 300 élèves, 6 Classes de lycée soit 150 élèves soit un total de 860 élèves de la Loire sensibilisés.

De plus, le cours obligatoire au choix « sensibilisation » a permis aux étudiants de master (S7 et S8) d'investir les ateliers-découvertes en développant des outils pédagogiques de sensibilisation, les plaçant ainsi dans une situation de « transmission » en direction d'un public non initié, anticipant les problématiques de transmission.

**« Les questions environnementales ne sont pas apparentes » :**

Comme indiqué par les experts dans les points positifs, l'apprentissage d'une pratique responsable de développement durable est développé dans le cursus.

Les questions énergétiques, écologiques et environnementales sont présentes tout au long des semestres de licence, par exemple le projet de refuge en première année renvoie aux problématiques de la masse, l'inertie, la forme intérieure ; le projet de bâtiment agricole permet de développer l'apprentissage de grandes structures avec l'économie de moyen, l'usage de matériaux locaux les circuits courts, la durabilité..., des ateliers en Ardèche posent les questions du rapport à l'écosystème de territoires ruraux, les ateliers internationaux en Arménie appellent les questions parasismiques

L'atelier de projet S3 "architecture, culture constructive, environnement" confronte depuis plusieurs années l'acquisition des outils de base du projet aux enjeux environnementaux à travers le questionnement constructif. Sont menées de front les résolutions spatiales, formelles et fonctionnelles avec la reconnaissance de la matière.

Le développement de ces apprentissages est explicité dans le programme pédagogique.

**POINTS FAIBLES RELEVÉS PAR LES EXPERTS QUI CONSTITUENT D'ORES ET DÉJÀ DES OBJECTIFS OU PROJETS MIS EN ŒUVRE:**

Les recommandations des experts constituent pour l'école, un outil de travail essentiel afin d'améliorer nos process et nos formations.

***L'insertion professionnelle avec une licence est faible :***

Si le passage au LMD des études d'architecture ambitionnait la multiplication des passerelles après la licence, force est de constater que le résultat est décevant à l'échelle des vingt ENSA françaises.

L'ENSASE avait construit une passerelle avec l'IUT du Puy-en-Velay. Après quelques années efficaces, cette passerelle est devenue inactive.

L'amélioration des débouchés est recherchée avec les autres établissements de la ComUE Lyon-St Etienne. De plus, l'école s'inscrit dans la construction du programme « Bac -3 / Bac + 3 » afin de valoriser et rationaliser les études supérieures courtes.

***Les flux d'étudiants sur l'ensemble du cursus sont imprécis :***

Si nous prenons en considération uniquement les inscriptions pédagogiques nous obtenons les chiffres suivants :

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Nombre d'inscrits pédagogiques en 1 <sup>ère</sup> année	112	118	111	110	107
Nombre d'abandons	4	2	0	0	0
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette 1 <sup>ère</sup> année admis en 2 <sup>ème</sup> année		78	91	80	97
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette 2 <sup>ème</sup> année admis en 3 <sup>ème</sup> année		90	76	84	60
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de cette 2 <sup>ème</sup> année pour intégrer une autre formation : université (géographie, urbanisme, arts plastiques), concours de la fonction publique	3 %	3 %	9 %	3 %	8 %
Taux d'inscrits pédagogiques entrant dans cette 3 <sup>ème</sup> année venant d'une autre formation (Validation des acquis académiques)	0	7 %	3 %	2 %	3 %

***Insuffisance de l'acquisition de la langue anglaise :***

L'apprentissage des langues, en particulier la langue anglaise, est une impérieuse nécessité, d'autant que les débouchés internationaux offerts aux étudiants sont en forte croissance.

Plusieurs dispositions ont été prises dans le cadre du nouveau programme pédagogique pour améliorer l'apprentissage de la langue anglaise :

- les plates-formes pédagogiques en atelier d'architecture ont capacité à accueillir les enseignants d'anglais pour l'usage de la langue au sein même du lieu de la production du projet

d'architecture avec son vocabulaire, générant de la part de l'étudiant une prestation en situation.

- les enseignants bilingues sont invités à prodiguer leur cours en anglais.
- des conférences en anglais sont organisées.
- les publications de l'école comportent dorénavant au moins des abstracts en anglais ou des traductions plurilingues (anglais / italien).
- A égalité de diplôme, les enseignants d'anglais sont prioritairement choisis de langue native anglaise.

Une première évolution a déjà été validée par la Commission de la pédagogie et la recherche : celle de l'externalisation de l'apprentissage de l'anglais à l'université. En effet, dans le cadre de la Comue et plus spécifiquement avec l'université de Saint-Etienne, un conventionnement est projeté pour bénéficier des services et de la structure du Centre de langues avec la mise en place de la certification de niveaux.

#### ***Modules de mise à niveau en 1<sup>ère</sup> année :***

Le corps enseignant a déjà mis en place de façon informelle, en particulier en atelier d'architecture, des tutorats et des mises à niveaux pour les étudiants en difficulté.

L'institutionnalisation de cette démarche par la création de modules de mise à niveau en 1<sup>ère</sup> année est une recommandation qui doit faire partie des sujets de réflexions au sein de l'établissement.

#### ***« Hémorragie » d'étudiants en fin de 3<sup>e</sup> année :***

Cette remarque avait été énoncée dans le précédent rapport de l'AERES ; un certain nombre de dispositions ont été prises et ont renouvelé l'attractivité du M1 :

- Reconstruction du M1 dans le nouveau programme pédagogique. Avec la suppression des domaines d'étude au profit de partenariats thématiques (semestres communs avec l'Ecole Supérieure d'Art et Design ou avec l'Ecole Nationale Supérieure des Mines) ou internationaux (ECNU à Shanghai ou la *Yerevan State University of Architecture and Construction*),
- Construction du parcours recherche en licence qui se poursuit en master et s'achève par la mention recherche de PFE.
- Accompagnement dans la construction de l'échange Erasmus usuellement en M1.

La licence à l'Ensase est une formation complète et permet aux étudiants de voir plusieurs horizons, d'assouvir et de solliciter leur curiosité même si ainsi, ils peuvent effectivement choisir de se spécialiser dans une autre école qui aura la spécificité qu'ils ont pu entrevoir durant son cursus licence. La licence remplit son rôle en permettant à l'étudiant de former sa personnalité et ses préférences architecturales.

#### ***Nécessité de renforcer la collaboration entre recherche théorique et pratique opérationnelle :***

Le paysage institutionnel de la recherche a fortement été modifié depuis la dernière évaluation AERES :

- Création d'une entité de recherche, qui a fait l'objet d'une première évaluation du HCERES synchrone à la présente évaluation des formations.
- Habilitation du réseau « Espace Rural et Projet Spatial » comme réseau scientifique thématique du Ministère de la Culture regroupant onze établissements.
- Création d'un groupement d'intérêt scientifique réunissant quatre établissements : l'Université de Saint-Etienne, l'Ecole Nationale Supérieure des Mines, l'ENISE et l'ENSASE.

La mise en place du parcours recherche et de la mention recherche en PFE (voir supra) dans le nouveau programme pédagogique offre aux étudiants l'accès à la méthodologie et la capacité de manier des concepts.

Une attention toute particulière est portée sur l'engagement conjoint des architectes praticiens et des docteurs de l'école pour toutes les activités et les travaux de recherche. De plus, pour

l'accompagnement des doctorants, il est fait appel à des comités de thèse groupant HDR et architectes-praticiens.

L'ENSA de Saint-Etienne, comme toutes les ENSA de France est dans l'attente de la mise en place opérationnelle du statut d'enseignant-chercheur, conforme à celui en vigueur dans les universités et les autres grandes écoles.

**CONCLUSION :**

L'ENSA de Saint-Etienne est dorénavant évaluée par Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire la même instance qui évalue l'ensemble de l'enseignement supérieur français.

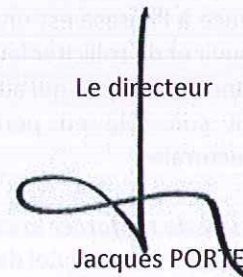
C'est pour nous la reconnaissance de la haute valeur de l'enseignement délivré et le signe du rapprochement avec le droit commun applicable à l'enseignement supérieur.

Les avis et recommandations des experts constituent le regard extérieur nécessaire à l'amélioration permanente de nos formations, l'aide à l'intégration totale dans les écosystèmes nationaux et internationaux, et un outil de travail important.

Nous avons constaté une certaine étanchéité entre les experts des trois évaluations Recherche, Formations et Etablissement conduisant, lors de la lecture globale des rapports, à certaines distanciations. De plus, nous regrettons l'absence d'échanges des experts Recherche et Formation qui auraient permis de lever quelques incompréhensions.

Nous remercions l'ensemble des acteurs du Haut Conseil de l'attention portée et du travail délivré.

Le directeur

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves at the bottom into a loop and then extends horizontally to the right.

Jacques PORTE